



STAGE « Éducation à l'environnement : Création d'animations à destination du grand public sur la thématique de la biodiversité »

Le territoire :

Les gorges du Gardon constituent un espace naturel méditerranéen hors du commun et sauvage car elles sont exemptes de route longeant le cours d'eau et sont bordées au Sud par un camp militaire qui les préserve de l'urbanisation.

Elles sont à la fois un haut lieu paysager et un hotspot de biodiversité qui abrite une faune et une flore remarquables et protégées. Les gorges du Gardon sont également un site au sein duquel le patrimoine culturel et historique est majeur comme en témoigne la présence de la grotte de Baume Latrone, de l'ermitage Saint-Vérédème et du Pont du Gard, pour ne citer qu'eux.

La diversité des paysages, espèces et écosystèmes ont suscité la mise en œuvre de mesures de gestion et de mesures réglementaires afin d'assurer la préservation et la protection de ce patrimoine dont la valeur est reconnue au niveau national et international. En effet, le site a été classé, au titre de la loi du 2 mai 1930, dès 1982 puis étendu en 2013. Il fait partie du réseau européen Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitats et fait l'objet d'une Opération Grand Site, étape préliminaire à l'obtention du label Grand Site de France.

Dans le cadre de la démarche Opération Grand Site, le Syndicat mixte des gorges du Gardon œuvre en collaboration étroite avec les élus, techniciens, acteurs socioéconomiques et habitants du territoire afin de concilier les enjeux économiques, paysagers, touristiques et naturels de ce territoire.

Les gorges du Gardon ont été reconnues en 2015 par l'UNESCO dans le cadre du programme sur l'Homme et la Biosphère (Man And Biosphère) à la fois pour la qualité de leurs richesses naturelles mais aussi pour l'engagement des acteurs locaux dans des démarches de développement durable. Elles ont été désignées à ce titre « Réserve de biosphère » et ont intégré le réseau mondial qui comprend à ce jour 784 réserves dans le Monde.

La structure d'accueil :

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG) a été créé en 1993 par le Département du Gard et 10 communes. Le SMGG a pour objet principal la gestion, la protection, l'aménagement, l'animation, la promotion et la mise en valeur du Grand Site et de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon. Il assure sur le territoire du Grand Site et de la Réserve de biosphère la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, d'animation et de développement conduites par ses partenaires et au sein d'autres territoires par voie de convention.

Il intervient dans les domaines suivants :

- La protection du patrimoine naturel, culturel, historique et paysager et la préservation du cadre de vie

- L'aménagement du territoire, le développement local, social et culturel
- L'accueil, l'information, la formation et l'éducation à l'environnement, l'inclusion sociale de tous les publics

Le périmètre d'action historique du Syndicat mixte des gorges du Gardon s'est élargi au fil des années d'un point de vue géographique et thématique. Il porte de nombreux programmes en lien avec ces missions sur un vaste périmètre s'étendant désormais, selon les thématiques, jusqu'aux gorges de la Cèze : Opération Grand Site, animation de 7 sites Natura 2000, coordonnateur d'un LIFE-Nature, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, ...

Il est également le coordonnateur depuis 2015 de la Réserve mondiale de biosphère des gorges du Gardon, désignation accordée au territoire par l'UNESCO et qui permet une reconnaissance de la valeur du patrimoine naturel, culturel et paysager des gorges du Gardon à l'échelle mondiale. A tous ces titres, le SMGG est amené à conduire des missions pluridisciplinaires dans un grand nombre de domaines (non exhaustif) : paysages, gestion des espaces naturels, agriculture durable, transition écologique et énergétique, accueil et sensibilisation...

L'établissement dispose d'un pôle « Maison de site et éducation à l'environnement » constitué d'un responsable et d'animateurs, de deux équipements muséographiques fixes (Maison des gorges du Gardon et Maison du castor) et d'un musée mobile (Nat'Mobile). Il organise des animations dans les écoles, en pleine nature, dans les musées pour les scolaires et périscolaires ainsi que des visites guidées pour le grand public. 2500 scolaires bénéficient d'animations nature tous les ans.

Pour plus d'informations sur les missions du Syndicat mixte, consulter le site internet
www.gorgesdugardon.fr

Missions confiées :

Le SMGG souhaite recruter un ou une stagiaire dans le cadre des missions qu'il conduit en matière d'éducation à l'environnement.

Le ou la stagiaire sera co-encadré(e) par le responsable du pôle éducation et d'un animateur expérimenté du SMGG. Il ou elle aura pour mission de mener à bien les actions suivantes :

- Animations grand public autour du musée mobile du SMGG, la Nat'Mobile qui sera stationnée sur le site du Pont du Gard durant l'été.
- Réalisation d'animations nature à destination du grand public au départ de la Maison du castor à Collias.

Profil recherché :

- **Formation :** Bac + 2 à Bac+3 (BTS Gestion et Protection de la Nature, BPJEPS, Licence Pro...) dans le domaine de l'éducation à l'environnement ou équivalent.
- **Savoir-faire :**
 - Connaissances en matière d'écologie, de biodiversité et de développement durable
 - Capaciter à chercher l'information, à la synthétiser et à la rendre accessible à tous types de publics
 - Capacité à concevoir des outils pédagogiques et à faire preuve d'imagination
 - Savoir identifier et s'appuyer sur les compétences internes du SMGG et externe
 - Savoir encadrer un groupe et favoriser la participation et l'expression de chacun
 - Disposer de compétences rédactionnelles
 - Maîtrise des outils bureautiques et multimédia
- **Savoir-être :**
 - Travail en autonomie et capacité à rendre compte ;
 - Aisance à l'oral et aptitude à s'exprimer en public
 - Rigueur et sens de l'organisation
 - Capacité d'écoute et ouverture d'esprit, curiosité
 - Aptitude à travailler en équipe
 - Bon sens relationnel

Conditions du stage :

- Stage de 2 à 6 mois dont juillet et août
- Indemnités de stage selon règlementation en vigueur
- Possibilité de logement (moyennant participation de 100€ à 150 €)
- Déplacements réguliers avec véhicule de service
- La/le stagiaire sera accueilli.e dans les locaux du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon :
Maison des gorges du Gardon (30190 – 30190 STE ANASTASIE) et Maison du Castor (30210 COLLIAS)

CV et lettre de motivation à envoyer avant le 15/02/2026 à : t.clemencet@gorgesdugardon.fr et b.guerry@gorgesdugardon.fr